

LE COURRIER DE L'OISE

JOURNAL DE SENLIS

Faisant le Dimanche pendant la durée de la guerre.

Directeur-Gérant : E. LANCIAUX

ABONNEMENTS
 Senlis et Oise. Annonces 5 fr. 50
 Annonces 5 fr. 50
 Annonces 5 fr. 50
 Annonces 5 fr. 50
 Annonces 5 fr. 50
 Annonces 5 fr. 50

BUREAUX, RÉDACTION & ADMINISTRATION
 SENLIS - 11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 - SENLIS
 TÉLÉPHONE N° 4
 Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PRIX DES INSERTIONS :
 Annonces légales, 0,20 c. la ligne.
 Annonces volontaires, 0,25 c. la ligne.
 Réclames, 0,50 c. la ligne.
 Faits divers, 0,50 c. la ligne.

Les derniers espoirs Boches.

La pensée de derrière la tête des gouvernements allemands est sûrement celle-ci : Tâcher d'obtenir un sursaut d'énergie du peuple épouvanté par la crainte de voir les armées de l'Entente pénétrer en Allemagne; désarmer le Président Wilson par un semblant de constitution démocratique; et, profitant de la décomposition de l'empire des Habsbourg, reconstituer une Allemagne homogène avec tous les peuples de race allemande, de façon à avoir un bloc compact, puissant, résolu, prêt dans un laps de temps assez court à reprendre la guerre, si faire se peut, capable en tout cas de parler haut et ferme dans le groupe de la Société des Nations, où sa place devra être assurée, au nom du principe des nationalités.

Sur ce programme viendra se greffer le principe de l'indépendance des mers, et si possible la restitution des colonies nécessaires à la grande industrie allemande.

Si l'Allemagne, déguisée en démocratie, obtient ces conditions, même au prix de l'abandon de la Pologne, de l'Alsace-Lorraine, de la renonciation au traité de Brest-Litovsk, et même encore en renonçant à la rive gauche du Rhin, elle sortira presque victorieuse de la guerre.

Elle pourra dire : Toujours victorieux sur les champs de bataille tant que nos alliés ne nous ont pas abandonnés, nous avons su, même après notre défaite, éviter à nos peuples l'invasion. Notre industrie n'a pas souffert, et nos peuples de race sont unis.

Une paix qui tomberait dans ce piège et donnerait satisfaction à ces rêves d'unification boche serait la porte ouverte à une guerre nouvelle, à la main-mise boche sur les marchés mondiaux.

Et c'est pour cela qu'on ne saurait, un seul instant, l'envisager comme possible.

Comité "Duplexe".

DÉPARTEMENT

Emprunt de la Libération.
 Comité Départemental de l'Oise

Appel aux Français.

La France fait appel à ses enfants : A tous elle demande de souscrire à l'Emprunt.

Vous souscrivez PAR INTÉRÊT, parce qu'aucun placement n'est plus commode, plus sûr, plus rémunérateur.

Vous souscrivez surtout PAR PATRIOTISME.

Après quatre ans d'une lutte comme le monde n'en a jamais vue, la VICTOIRE AURÉOLE NOS DRAPEAUX et l'ennemi, chassé de France, voit avec effroi l'heure de l'EFFONDREMENT qui approche.

Mais, pour mettre nos adversaires à merci, pour leur imposer notre paix, l'effondrement matériel ne suffit pas ; il faut les frapper à la TÊTE, provoquer leur EFFONDREMENT MORAL.

CET EFFONDREMENT MORAL, il vous appartient, FRANÇAIS DE TOUTES CLASSES ET DE TOUTES CONDITIONS, de l'obtenir en donnant à l'ennemi, par l'AFFLUX DE VOS CAPITAUX, la certitude d'une ébranlée supérieure, aussi bien en matière financière qu'en matière militaire.

SOUSCRIVEZ DONC EN MASSE A L'EMPRUNT.

SOUSCRIRE, c'est affirmer l'union et la vitalité du pays, c'est affirmer notre foi dans les destinées d'une France qui n'a pas voulu mourir.

LA VOIX DE LA PATRIE DOIT ÊTRE ÉCOUTÉE

Le 1^{er} Août 1914, la France a mobilisé ses soldats.

Tous, avec une égale abnégation, ont sacrifié leurs plaisirs, leurs intérêts, leurs affections les plus chères, leur vie même, pour sauver le pays du plus grand danger qu'il ait jamais couru.

Pour achever la tâche admirable de ses soldats, mener la guerre à une fin victorieuse, tirer tous les profits de la victoire, la France décrète aujourd'hui la mobilisation de toutes ses disponibilités financières.

A Travers Senlis

Carnet senlisien
 La Travailleur de la grande guerre.

Le Président du Comité Départemental de l'Oise : Emile DUPONT, Président de la Chambre de Commerce de Beauvais et de l'Oise, Sénateur de l'Oise.

Les Membres du Comité de l'Arrondissement de Senlis.

- Abraham, curé-doyen de Crépy.
- Aury-Pauquet, Conseiller d'Arrondissement.
- Beaudry, curé-doyen de Chamblay.
- Bourdillat, conseiller d'arrondissement.
- Cadeau, d'Acv, conseiller général.
- Docteur Chopinet, conseiller général.
- Daussois, conseiller général.
- Delezoane, conseiller général.
- Mgr. Dourlent, Archevêque de Senlis.
- Ferry, vice-président de la Société des Agriculteurs.
- Grisson, curé-doyen de Betz.
- Jeanson, curé-doyen de Nanteuil.
- De Kersaint, conseiller général.
- De Lapomardé, conseiller général.
- Paisant, député.
- Petit, président de la Chambre des Notaires.
- Pierrot, conseiller d'arrondissement.
- Pistorius, curé-doyen de Creil.
- Punant, conseiller d'arrondissement.
- Serrin, Ingénieur, membre correspondant de la Chambre de Commerce.
- Trois-dé, Ingénieur, membre de la Chambre de Commerce.
- Yagnon, conseiller d'arrondissement.
- Vignollet, curé-doyen de Chamilly.

Le maréchal Foch à la ville de Compiègne.

Le Maire de Compiègne vient de recevoir la lettre suivante qu'il a fait placer à l'Hôtel-de-Ville.

Commandement en chef Armées Alliées
 G. G. G. A. le 26 Octobre 1918.

Monsieur le Maire,

Je suis très sensible aux félicitations de la ville de Compiègne. Je vous prie de transmettre à vos concitoyens, dont je n'oublie pas la courageuse attitude pendant les jours difficiles, les remerciements que je leur adresse en mon nom et au nom des Armées Alliées.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

J. F. OCH.

La circulation.

L'Oise presque toute entière dans la 3^e section de la zone des armées.

La ligne de 2^e section vient d'être modifiée par un décret du 22 octobre ainsi qu'il suit :

2^e section. — Ajouter : Pas-de-Calais et Somme (parties situées à l'ouest et au sud de la voie ferrée) ; Calais, Boulogne, Etaples, Abbeville, Montdidier, Estrées-Saint-Denis.

Ajouter : Aisne (partie située au sud de la voie ferrée) ; Marais-sur-Ouroq, Chateaufort-Thierry, Dormans.

Oise, au lieu de : « partie située au sud et à l'ouest des voies ferrées passant par Grandvilliers, Beauvais, Mouy, Creil, Senlis, Ormoy-Villers, etc... » ; mettre : « parties situées à l'ouest et au sud des voies ferrées Verberie, Crépy-en-Valois, Ormoy-Villers, Mareuil-sur-Ouroq. »

En dehors d'une faible partie de l'arrondissement de Clermont, de l'arrondissement de Compiègne presque entier et d'un coin de l'arrondissement de Senlis, le département est presque entièrement situé dans la 3^e section de la zone des armées.

Toutes communes situées sur la ligne de démarcation ci-dessus indiquée, appartiennent à la 2^e section de la zone des armées.

Mort pour la France.

Avec beaucoup de peine nous avons enregistré la mort du jeune Georges Toubon, l'un des fils du sympathique Directeur du Progrès de l'Oise.

Georges Toubon, brave cœur, excellent camarade, soldat vaillant et courageux de la classe 1918, vient de trouver une mort glorieuse en Champagne.

Il sera regretté de tous ceux qui le connaissent.

Nous nous inclinons avec émotion devant cette jeune victime du devoir et offrons à notre confrère Toubon, à Mme Toubon et à ses enfants, nos condoléances les plus sympathiques et les plus sincères.

Offices public de placement.

Sur la liste des Offices publics de placement, au 1^{er} octobre 1918, publiée à l'Officiel, nous relevons pour l'Oise les localités suivantes :

Office départemental, à la Préfecture (téléphone 130) directeur : M. Charles Hiler.

Beauvais. — Bureau municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

Compiègne. — Bureau municipal, à l'Hôtel-de-Ville (téléphone 030).

Creil. — Bureau municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

LEÇONS PIGIER

Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.
 Préparation aux Brevets et aux Baccalauréats.

restes Saint-Quentinois

reste Saint-Quentinois pour ceux qui ont passé avec lui la dure période et qui ne l'oublieront pas.

M. Herbet, notre concitoyen, avait occupé les fonctions de juge d'instruction au tribunal civil de notre ville avant d'être nommé à Saint-Quentin.

Prestation de serment.

M. Léon Baudet, récemment nommé greffier du tribunal civil de première instance de Compiègne, a prêté serment en cette qualité devant le tribunal civil de Compiègne siégeant à Senlis.

Mort pour la France.

M. Léon Bribois, cavalier au 1^{er} régiment de Hussards, avait été blessé le 17 juillet dernier, au cours d'une attaque, d'une balle à la cuisse.

Un de ses camarades l'emporta sur son dos, quand il fut atteint de nouveau par un projectile dans les reins. Après un mois de longues et douloureuses souffrances, il vint de s'éteindre à l'âge de 24 ans.

Le vaillant militaire était titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Dans l'Armée.

Notre sympathique concitoyen, M. le Dr Charlet, médecin aide-major de 1^{re} classe au 3^e Hussards, vient d'être promu au grade de médecin-major de 2^e classe.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Société de Secours mutuels approuvée de Saint-François-Xavier de Senlis.

La réunion mensuelle des Membres de la Société aura lieu, au lieu ordinaire des réunions, le Dimanche 17 Novembre courant, mois, à 5 heures 1/2 du soir très précises.

Le trésorier, Jules BAPTISTE.

Messe pour la Croix-Rouge.

Une messe pour les Militaires décédés des Armées de terre et de Mer sera célébrée le Dimanche 17 Novembre à 9 heures en la cathédrale de Senlis.

Succès scolaires.

Nous apprenons avec plaisir que Mesdemoiselles Thérèse Legrand, Marie Demol, Olga Ploger, Lucienne Prunier, Mireille Gabet, Odette Poidevin, Jeanne Rogez et Marguerite Riot, élèves de l'école libre des filles de la Place Saint-Maurice et Monsieur Gallois Jean, élève de l'école libre de la rue de Villevert, ont passé mardi dernier avec succès les épreuves du certificat d'études.

Nous les félicitons très sincèrement ainsi que leurs dévoués maîtres et maître.

Institution Saint-Vincent.

Dimanche 10 novembre, messe pour le repos des âmes des Anciens défunts, morts au champ d'honneur, à neuf heures. Procession au Monument commémoratif.

Nécrologie.

Lundi ont eu lieu en la cathédrale, en présence d'une nombreuse affluente de parents et d'amis, les obsèques de Mme Henri Patria, née Alice Lefèvre, décédée à l'âge de 36 ans, à la ferme de Fourchet, à la suite d'une atteinte de grippe.

Elle laisse un mari déseulé et six jeunes enfants qui faisaient la joie de son foyer.

Nous adressons à M. Henri Patria et aux membres de la famille en deuil, l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

Cambrilage.

Dans la nuit du 30 au 31 octobre, des malfaiteurs ont essayé de cambrioler le débit de M. Wattebled, au Poteau, en faisant sauter la serrure de la porte d'entrée.

Heureusement les pesées faites contre la porte ont éveillé le personnel de la maison et les voleurs, entendant du bruit et apercevant de la lumière, se sont empressés de déguerpir.

On suppose qu'ils étaient en automobile.

Football Association.

U. S. S.
 Dimanche 3 novembre, l'U. S. S. s'est rencontrée en un match amical sur son terrain avec l'A. S. G. (Saint-Léonard-Courteuil).

Après une partie très intéressante, contrariée par la pluie, l'U. S. S. fut vainqueur par 3 buts à 2.

Demain dimanche, 10 novembre, à deux heures, l'A. S. G. recevra sur son terrain l'U. S. S. en un match retour.

Heurté par un camion.

Rue Saint-Hilaire, M. Choquet, maçon, a été violemment heurté par un camion militaire.

Blessé à la tête et aux reins, il a reçu les soins nécessités par son état qui est assez grave.

Pharmacie ouverte.

Demain dimanche, M. Morcrette, place de la Halle.

Pâtes alimentaires et légumes secs.

Depuis le 1^{er} novembre, les pâtes alimentaires fraîches ne peuvent être vendues au détail à un prix dépassant 2 fr. le kilo. Toutefois les pâtes livrées en paquets de 250 grammes pourront être vendues au prix maximum de 35 centimes le paquet, mais, dans ce cas, le paquet devra porter de façon très apparente l'inscription suivante : « Ce paquet ne peut être vendu à un prix supérieur à 35 centimes. »

A partir du 15 novembre, le prix du riz vendu par le détaillant ne pourra dépasser 2 francs le kilo. La mise en paquets du riz ne donnera droit à aucune rémunération supplémentaire.

Enfin, la vente au litre des légumes secs (haricots, pois et lentilles) et du riz est interdite ; la vente n'a plus lieu qu'au poids. Tous les prix de vente, enfin, doivent être affichés de façon très apparente.

Consommateurs, n'achetez qu'au poids, vous réaliserez ainsi une économie de 5 à 10 %.

Les malheurs d'Antoinette!

Neuf heures du soir. La nuit est claire. Des étoiles palpitent doucement dans un ciel léger. Les représentants de la loi font des rondes sur les promenades. Mais d'où vient cette lumière isolée? Ils lèvent les yeux. Une croisée est entr'ouverte et on entend du bruit : c'est Antoinette qui lit son intéressant feuilleton : « Une aventure de Vidocq ». « ... son nom seul met-ait ses voisins en fureur, sa vue provo- quait en eux de véritables accès de rage « folle, les menaces se mélaient aux injures ignobles ; ces faces hurlantes, « tendues en avant ou collées aux barreaux des fenêtres avaient pris une « expression d'effroyable férocité. On eût « dit une meute de dogues qui s'apprê- taient à bondir. »

Soudain, une voix au dehors se fit entendre. Antoinette laisse tomber à terre son journal et se précipite à la fenêtre. Les gendarmes, mon Dieu, qu'est-ce qu'ils me veulent ?

Antoinette est renseignée. La lecture de son feuilleton lui a coûté un procès-verbal en bonne et due forme. Elle a eu beau protester de sa bonne foi, mais elle apprend aujourd'hui, qu'en matière de droit pénal, l'ignorance n'est pas admise. Nul n'est censé ignorer la loi, lui répond Dame Justice.

La pauvre Antoinette jure, maintenant, que l'on n'y reprendra plus!

Harengs frais!

Il arrive, il arrive le hareng frais et il vient ajouter sa précieuse ressource alimentaire à son camarade tout vernissé le hareng-saur!

Nous avions déjà des harengs-saurs à 50 centimes, assez beaux, et ils entrent dans le menu des ouvriers agricoles, des équipes de battage, ce commencement de novembre où les sœurs du soir sont difficiles à improviser par les ménagères si absorbées par leur besogne.

Voici les harengs frais à 8 sous salués comme les bienvenus, malgré leur cherté, qui se souvient de ses réclamations et protestations quand on les vendait trois sous ou quatre au maximum, laitiés ou non, et que les petits marchands des rues s'exousaient de prendre un bénéfice raisonnable sur leur achat de Boulogne-sur-Mer.

J'en ai rencontré un vendredi qui me faisait l'article et ne soupçonnait pas en moi l'idéal client, celui qui sait toute la valeur nutritive du fameux poisson du peuple, qui l'écrit, mais qui ne souffre jamais mot dehors de ses gotts les plus légitimes. « Ah! monsieur! c'est cher, bien sûr, mais pas une cliente, personne ne m'en a fait la réflexion! Donc, c'est qu'on admet les prix de guerre! »

C'est la faute des clients! J'en étais sûr d'avance. Ils donnent ce qu'on demande, quel que soit le prix. Et leur résignation vaut une acceptation.

Il est à regretter que le prix actuel du poisson éloigne trop de petites bourses, et cependant on dit qu'il est abondant pour la saison.

Sauf-conduits.

Circulant sans sauf-conduit, M. Culot et Mlle Dechambre ont été l'objet d'un procès-verbal.

Etat-civil de Senlis

- Du 24 octobre au 7 novembre 1918.
- Naissances.**
- 24 octob. Poréaux Louis Emile-André, 9, rue Bellon.
 - 26 — Tribout Suzanne-Angèle-Blanche, rue de Paris, 26.
- Décès.**
- 24 — Gagnage Pierre, 64 ans, chef de culture à Morienval, 4, faubourg-Saint-Martin.
 - 25 — Valci Marie Louise, 40 mois, place de la Halle.
 - 25 — Henriot Maria, 42 ans, manouvrière, 1, rue du faubourg-Saint-Martin.
 - 26 — Lebrun Gratielle, 32 ans, ménagère, 4, faubourg-Saint-Martin.
 - 26 — Roussel Hélène, 19 ans, sans profession, rue d'Adoulet.
 - 26 — Minguet Léonie-Adèle, 60 ans, sans profession, 4, faubourg Saint-Martin.
 - 27 — Veuve Sœur, 44 ans, institutrice, 2, rue de Meaux.
 - 27 — Beauvais Antoinette, 32 ans, sans profession, 4, faubourg Saint-Martin.
 - 29 — Tribout Suzanne, 3 jours, 26, rue de Paris.
 - 29 — Dubois Germaine, 17 mois, 13, rue du Heaume.
 - 30 — Chilo Henri-Joseph, commerçant, 4, rue du Chatel, 39 ans.

Emprunt 4 0/0 de la Défense Nationale

La Banque de France reçoit dès à présent LES SOUSCRIPTIONS

La carte de tourbe

n'est pas encore instituée, n'attendez pas qu'elle le soit pour faire votre provision de ce précieux combustible qui permet d'économiser 75% de bois ou charbon. Allumée avec un simple fagot, la tourbe même humide brûle très bien dans tous les appareils, cheminées, poêles, calorifères, cuisinières, etc... Depuis des siècles, la tourbe, dont la cendre est un merveilleux engrais, remplace le charbon dans certaine région de la France, en Hollande, en Belgique, au Canada etc... ; les ignorants hésitent seuls à s'en servir.

On nous informe que la tourbière de Fontaine-les-Cornus livre actuellement malgré l'hiver, des centaines de milliers de tourbes comprimés, de qualité supérieure, grâce à une fabrication perfectionnée.

Le malaxage et le moulage obtenus mécaniquement assurent à ce produit un bel aspect, une combustion facile et un emploi pratique et économique comme chauffage de complément.

Ces briquettes sont vendues au prix de 30 francs le mètre, pris à la tourbière.

Pour expéditions par wagons et tous renseignements supplémentaires, s'adresser à M. le Directeur de la Tourbière, à Fontaine-les-Cornus près Senlis (Oise).

CREIL

Avis de l'autorité militaire.

A l'époque où la ville de Creil avait à subir de nombreux bombardements par avions, l'usage des sirènes d'usine avait été réservé pour signaler l'alerte et le signal d'alerte en cas d'incursions ennemies.

Désormais, les usines pourront employer les sirènes pour indiquer le commencement et la fin du travail mais à la condition expresse que ce signal consiste exclusivement en un sifflement unique et continu ne dépassant pas cinq secondes.

Tant que tout danger d'incursion ennemie n'est pas disparu, il est indispensable, en effet, qu'aucune confusion ne puisse s'établir entre le signal ci-dessus réservé au travail dans les usines, et les signaux d'alerte qui restent les mêmes que par le passé :

Savoir :

Alerte : Série de coups brefs et saccadés.

Fin d'alerte : 4 coups longs de chacun 30 secondes.

Union Sportive du Patronage.

U. S. P. C.

A la demande de M. Warren, président du S. A. C. de Montataire, le Tour du Parc que nous avions annoncé comme devant avoir lieu le dimanche 10 novembre est reporté au dimanche 1^{er} décembre.

Cela va permettre aux coureurs de se entraîner plus longuement.

Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur la composition du Comité d'honneur et du Comité d'organisation.

Avis à la population.

Il est rappelé aux habitants que les arrêtés concernant l'éclairage des appartements et la circulation des chiens sont toujours en vigueur.

Creillois, volez vos lumières et tenez vos chiens en laisse.

Analyse de vin.

M. F..., débitant, rue de la République, est l'objet d'une instruction pour mouillage de vin ; il nie le fait, car ni lui, ni les membres de sa famille qui tiennent le débit, ne se sont livrés au mouillage du vin ; il ne s'oppose pas à l'analyse.

— Après prélèvement de vin chez M. D..., débitant, rue Jules Michelet, il a été reconnu que son vin était purifié. Il reconnaît que c'était un fond de tonneau et qu'il était vendable du reste, ses clients ne s'en sont jamais plaints. Il accepte l'analyse.

Remerciements mortuaires.

Ne pouvant répondre directement à toutes les cartes de condoléances qui leur ont été adressées, Mme veuve Maurice Grété et son fils remercient ici, du plus profond de leur cœur, toutes les personnes, qui par les leurs, les couronnes et toutes leurs sympathies, sont venues apporter un adoucissement à leur douleur.

